

Près d'un tiers des députés européens ont des activités annexes lucratives

Union européenne Transparency International pointe le risque de conflits d'intérêts.

Entre 18 et 41 millions d'euros. Il ne s'agit pas de la rémunération des députés européens mais bien des revenus perçus par un tiers d'entre eux parallèlement à leur activité parlementaire. Une étude publiée mardi par l'ONG Transparency International EU, attachée à la lutte contre la corruption, pointe la pratique du "moonlighting" au sein du Parlement européen, qui consiste à exercer une seconde profession en dehors de leur mandat à plein temps. En principe, il n'y a rien d'illégal tant que ces activités sont déclarées, mais il existe néanmoins un risque de conflits d'intérêts, à en croire l'étude.

Pourquoi une telle pratique est-elle autorisée? Les députés invoquent la nécessité de garder un pied dans le monde professionnel, d'une part en prévision de l'issue de leur mandat, d'autre part afin de ne pas perdre le lien avec leur électeur. Mais le manque de précision dans les déclarations, notamment pour les activités à hauts revenus dont la description se limite

souvent à "avocat", "consultant" ou "free-lance", rend difficile le contrôle par la société civile et les médias. Même lors d'infractions avérées au code de conduite voté en 2012 – l'institution en dénombre 24 ces 5 dernières années –, les sanctions se limitent souvent à rectifier la déclaration sans autre pénalité. Ces rémunérations externes peuvent pourtant dissimuler pots-de-vin et financements illicites de campagnes, comme ce fut le cas en 2011 pour trois eurodéputés.

Verhofstadt arrondit ses fins de mois

Le salaire mensuel brut des députés européens s'élève à 8484 euros, auquel s'ajoutent les indemnités (déplacements, hébergement), soit un revenu net entre 10000 et 12000 euros par mois. Sur les 751 députés élus en 2014, entre 9 et 30 élus toucheraient un salaire plus élevé pour une activité autre que celle de parlementaire. C'est le cas notamment du Belge Guy Verhofstadt, chef du groupe des libéraux et démocrates, qui figure à la troisième place du classement de Transparency International des députés les mieux payés en dehors du Parlement. L'ancien Premier ministre aurait reçu depuis son entrée en fonction entre 920000 et 1,42 million d'euros en

tant qu'administrateur de la société de gestion belge Sofina. L'Italien Renato Soru (groupe des socialistes et démocrates) domine le classement avec 1,5 million d'euros reçus en tant que directeur du fournisseur d'Internet Tiscali suivi du conservateur lituanien Antanas Guoga, entrepreneur et... joueur de poker. L'étude nomme par ailleurs trois députés exerçant une activité rémunérée par des organisations inscrites dans le registre européen des lobbies: la Luxembourgeoise Viviane Reding et l'Autrichien Paul Rübig, tous deux conservateurs, et la socialiste néerlandaise Agnes Jongerius.

De nombreux députés belges concernés

Les députés français totalisent à eux seuls 4,8 millions d'euros, soit plus du double des autres pays. La Belgique est quant à elle le pays dont le plus de députés ont déclaré un revenu annexe, 62% selon l'ONG.

Transparency International conclut son rapport par une liste de recommandations: interdire toute activité de lobbying aux membres du Parlement, renforcer le contrôle par des déclarations plus détaillées et mettre en place une autorité indépendante pour sanctionner les abus.

S. G. (st.)

31%

des eurodéputés ont une activité annexe lucrative

Un tiers des élus aurait reçu un total de 18 à 41 millions d'euros en plus de leur salaire.